

SEMAINE DE LOUISIANE

Semaine du 28 septembre au 4 octobre 2025 N°5

A LIRE P.2

LITIGES COTIERS CHEVRON-PLAQUEMINES

DANS
L'INFO
LOUISIANNAISE

EDITO

Cette semaine, Semaine de Louisiane revient sur cinq tensions majeures : le litige côtier entre Chevron et la paroisse de Plaquemines, l'exposition systémique de l'État aux risques naturels, les nouvelles contraintes d'accès à la vaccination anti-Covid, le déploiement controversé de la Garde nationale, et l'absence de suivi dans le financement des centres de grossesse.

Dans Francoscope, nous élargissons le regard : aux difficultés de la filière champagne en France avec la recomposition géopolitique, le renforcement de la force anti-gang à Haïti, et la contestation sociale portée par la GenZ à Madagascar.

Bonne lecture.

La Cour suprême fédérale s'apprête à trancher un conflit majeur entre Chevron et la paroisse de Plaquemines, au cœur d'une série de poursuites liées à l'érosion du littoral louisianais. Derrière les arguments juridiques se joue une bataille de juridictions, de mémoire industrielle et de survie écologique. Une décision qui pourrait bouleverser l'avenir de plus de quarante affaires similaires et redéfinir le rôle des tribunaux dans la réparation des dommages environnementaux



ENVIRONNEMENT

LOUISIANE EN ALERTE



SANTÉ

VACCINATION



SOCIÉTÉ

SÉCURITÉ URBAINE



SOCIÉTÉ

MANQUE DE CONTRÔLE



LITIGES COTIERS

CHEVRON-PLAQUEMINES

QUAND LA JUSTICE REDESSINE LES FRONTIÈRES DE LA
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

EN FRANCE

En France, les demandes de changement de juridiction dans les litiges environnementaux existent, mais suivent une logique différente du système américain. Le contentieux administratif, compétent pour les actes des autorités publiques, coexiste avec le judiciaire, chargé des responsabilités civiles ou pénales. Des conflits de compétence peuvent survenir, notamment dans les affaires impliquant des pollutions industrielles ou des dommages écologiques. Le Conseil d'État et la Cour de cassation peuvent être saisis pour trancher. Par exemple, dans l'affaire de l'usine Lubrizol à Rouen, des débats ont eu lieu sur la compétence entre juridictions pénales et administratives. Toutefois, les transferts massifs vers une juridiction perçue comme plus favorable restent rares, le système français privilégiant une séparation stricte des ordres juridictionnels.

La Cour suprême fédérale examine une affaire opposant Chevron à la paroisse de Plaquemines, dans le cadre des litiges environnementaux liés à l'érosion du littoral louisianais. En jeu : un jugement de 745 millions de dollars que la compagnie pétrolière souhaite faire transférer vers la justice fédérale, arguant que les activités concernées relevaient de contrats fédéraux conclus durant la Seconde Guerre mondiale.

Ce déplacement de juridiction, soutenu par l'administration Trump, repose sur une interprétation controversée de la loi sur la révocation des agents fédéraux. Il soulève des questions fondamentales sur la responsabilité historique des entreprises et le rôle du gouvernement fédéral dans les pratiques industrielles passées.

Les autorités louisianaises, dont le gouverneur Jeff Landry et la procureure générale Liz Murrill, défendent la compétence des tribunaux d'État. Selon eux, les dommages causés aux zones humides ne relèvent pas

d'obligations fédérales, mais de pratiques pétrolières locales non autorisées.

Plusieurs juridictions locales ont déjà statué en faveur des plaignants. Une décision favorable à Chevron pourrait entraîner le transfert de plus de quarante affaires similaires vers des tribunaux fédéraux, souvent perçus comme moins sensibles aux enjeux environnementaux. Ce débat met en lumière les tensions entre juridictions, les stratégies judiciaires des parties, et les intérêts économiques en jeu.

Les groupes industriels et certains procureurs républicains soutiennent ce transfert pour limiter les litiges coûteux. Les défenseurs de l'environnement, eux, rappellent l'urgence de restaurer les zones humides, essentielles à la résilience des communautés côtières.

En toile de fond, la question centrale demeure : le système judiciaire est-il apte à arbitrer entre responsabilité historique, impératifs économiques et préservation écologique ?

À RETROUVER SUR LE SITE



ENVIRONNEMENT**LOUISIANE EN ALERTE**

La Louisiane est classée 49e sur 51 dans une étude nationale sur le climat et la santé. Forte exposition aux risques naturels, infrastructures médicales vulnérables, absence de stratégie énergétique globale : l'État cumule les fragilités. Malgré quelques initiatives locales, la réponse reste fragmentée et insuffisante. Ce classement révèle une urgence systémique : sans plan coordonné, les populations à risque restent exposées aux effets du climat. L'érosion côtière, les inondations et les polluants industriels menacent la santé publique. Une approche structurée est vitale pour renforcer la résilience et garantir une justice environnementale durable

**SANTÉ****ACCES A LA VACCINATION**

Depuis septembre 2025, l'accès aux vaccins COVID-19 en Louisiane est devenu complexe : ordonnance obligatoire, critères d'âge variables selon les pharmacies, confusion pour les familles. Le modèle universel d'accès est remplacé par une évaluation individuelle, créant des disparités et des frustrations chez les professionnels comme chez les usagers. Ce changement fragilise l'accès équitable à la vaccination, surtout pour les enfants et les personnes sans médecin référent. Il accentue les inégalités territoriales et complique la prévention sanitaire. Dans un État déjà vulnérable, garantir clarté et cohérence dans les règles est essentiel pour protéger les populations et maintenir la confiance dans le système de santé.

**SOCIÉTÉ****SECURITE URBAINE**

Le gouverneur Jeff Landry demande le déploiement de 1 000 soldats de la Garde nationale en Louisiane jusqu'en 2026, invoquant la criminalité et les catastrophes naturelles. Pourtant, les homicides sont en baisse à La Nouvelle-Orléans. La mesure divise : renfort sécuritaire pour certains, militarisation symbolique pour d'autres. Ce recours à l'armée interroge les priorités politiques : faut-il investir dans la présence militaire ou renforcer les services civils ? Dans un État marqué par les inégalités, la sécurité ne peut se penser sans justice sociale. Le débat révèle des visions opposées du rôle de l'État dans la gestion urbaine et la protection des citoyens

**SOCIÉTÉ****MANQUE DE CONTRÔLE**

Entre 2011 et 2025, plus de 11 millions \$ ont été attribués en Louisiane à des centres de grossesse souvent liés à des groupes anti-avortement. Un audit révèle l'absence de suivi, d'évaluation et de critères cliniques. L'État ne contrôle ni l'usage des fonds ni la qualité des services. Ce cas soulève une question centrale : comment garantir la transparence et l'efficacité de l'argent public dans un domaine aussi sensible que la santé reproductive ? Sans contrôle ni critères, le risque est de financer des structures sans impact mesurable sur la santé ou le soutien réel aux femmes.

FRANCOSCOPE

FRANCE

DIFFICULTÉ DU CHAMPAGNE

Malgré les tensions commerciales et les appels à relocaliser, la filière champagne française maintient ses liens avec le marché américain, qui reste l'un des plus lucratifs. Les producteurs hésitent à renoncer à une vitrine stratégique et à des débouchés stables. C'est important car ce choix illustre les dilemmes entre souveraineté économique et dépendance aux marchés extérieurs. Il interroge la capacité des filières d'excellence à adapter leur modèle sans compromettre leur rayonnement international, dans un contexte de recomposition géopolitique.

HAÏTI

FORCE ANTIGANG

Le Conseil de sécurité de l'ONU a validé l'envoi d'une force multinationale pour aider Haïti à lutter contre les gangs armés. Cette mission, menée par le Kenya, vise à restaurer la sécurité dans un pays confronté à une crise humanitaire et institutionnelle majeure. C'est important car cette décision marque un tournant dans l'implication internationale en Haïti. Elle soulève des enjeux de souveraineté, d'efficacité des interventions étrangères et de protection des civils. Le succès ou l'échec de cette force pourrait influencer durablement la stabilité régionale et la confiance envers l'ONU.

MADAGASCAR

CONTESTATION DE LA GEN Z

À Madagascar, le mouvement de contestation initié par la GenZ contre les conditions socio-économiques et la gouvernance s'élargit. Des syndicats et partis d'opposition rejoignent la mobilisation, donnant au mouvement une portée intergénérationnelle et politique inédite. C'est important car cette convergence entre jeunesse, syndicats et opposition pourrait redéfinir les rapports de force dans le pays. Elle révèle une crise de confiance envers les institutions et pose la question du renouvellement démocratique dans un contexte de précarité, de chômage et de tensions politiques croissantes.

**CHIFFRE
DE LA SEMAINE
1 000**

C'est le nombre de militaires de la Garde nationale qui devraient être déployés dans certaines villes louisianaises pour aider à les sécuriser.

MOT DE LA SEMAINE

Otium

C'est le temps durant lequel une personne profite du repos pour s'adonner à la méditation, au loisir studieux.

À PROPOS

Semaine de Louisiane est le bulletin hebdomadaire d'Asteur en Louisiane. Il propose des brèves et articles sur les thèmes publiés sur son site asteurla.com, pour suivre chaque semaine les enjeux qui façonnent le territoire.

Ce format s'inscrit dans une démarche éditoriale plus large :

– Asteur en Louisiane publie des articles originaux et sourcés sur les mutations sociales, économiques, sanitaires et environnementales de l'État et propose un annuaire de sites et une sélection de livres.

– Parlons Louisiane en propose une version audio, avec lecture des résumés et transcription intégrale, pour une information accessible et partagée.



**asteur
enlouisiane**
Résister par la langue, exister par l'écrit.



SEMAINE DE LOUISIANE EST
L'HEBDOMADAIRE GRATUIT D'ASTEUR EN
LOUISIANE. ASTEURLA.COM.
ÉDITÉ PAR C2J NETWORKS
DIRECTEUR DE PUBLICATION : JC JABOUIN
IMAGES PIXABAY